

Immobilier Gestion locative et Syndic

Bac⁺³

RECONNU
PAR L'ÉTAT
NIVEAU II

Réussir son intégration dans le secteur immobilier pour exercer le métier de gestionnaire de biens ou syndic de copropriété. Faire preuve d'initiative et d'autonomie pour pouvoir ainsi évoluer vers des fonctions à responsabilité.

VALIDATION D'EXAMEN

Système d'évaluation :

- Contrôle continu avec épreuves écrites et soutenances orales.
- Tout au long de son parcours pédagogique, l'étudiant devra élaborer un projet personnel qui fera l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury de professionnels.

Validation de la formation suivie à Ecoris et de l'expérience acquise :

- Obtention du titre « Responsable d'Affaires en Immobilier » : reconnu par l'Etat niveau II (BAC+3).
- Obtention du Bachelor Immobilier - Gestion Locative et Syndic.

NIVEAU BAC +2
MINIMUM

VOTRE PROFIL

- Faculté d'écoute, de dialogue et de contact
- Rigueur
- Sens de l'économie et de la bonne gestion des biens
- Esprit d'initiative
- Diplomatie
- Esprit d'équipe et de collaboration

VOTRE PROGRAMME

Durée de la formation : 1 an

- Environnement économique et juridique de l'immobilier
 - > Connaître l'environnement de l'immobilier et exercer son activité dans le respect du droit immobilier.
- Techniques du bâtiment
 - > Savoir analyser techniquement un bien immobilier.
- Gestion Immobilière et Syndic
 - > Avoir une approche fondamentale de la gestion locative et de la copropriété.
- Législation et Gestion des Ressources Humaines
 - > Intégrer l'essentiel de la Gestion des Ressources Humaines par le droit du travail.
- Gestion de copropriété
 - > Gérer une copropriété au quotidien.
- Gestion locative
 - > Gérer un parc locatif et en assurer le suivi.
- Financement et Fiscalité
 - > Connaître les différents impôts du particulier, établir des diagnostics et proposer des solutions adaptées.
- Technique de vente
 - > Assurer toutes les phases de la vente grâce à la maîtrise des techniques commerciales.
- Anglais
 - > Savoir exercer sa profession aussi en anglais.
- Réseaux sociaux
 - > Savoir utiliser les réseaux sociaux à des fins professionnelles.
- Communication et Management
 - > Être capable d'exprimer en toutes situations un message cohérent et attractif, utiliser des techniques de management.
- Gestion Financière et Culture Entrepreneuriale
 - > Savoir analyser les documents comptables d'une entreprise et établir un prévisionnel financier
- Droit
 - > Maîtriser les dispositions juridiques indispensables à l'exercice de sa profession.
- Diagnostic analytique et commercial
 - > Pouvoir analyser la situation de l'entreprise sur son marché.
 - Conduite de projet
 - > Accompagnement individualisé pour la mise en oeuvre du contenu du projet et du mémoire.
- Simulation professionnelle
 - > Préparation à l'épreuve technique de simulation professionnelle.

CHAMBÉRY | ANNECY | ANNEMASSE | LYON


ECORIS
L'ÉCOLE DE L'ENTREPRISE



www.ecoris.com